

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 13 novembre 1907.



Le Souverain-Pontife vient de nommer l'ancien délégué apostolique du Chili Commandeur du Saint-Esprit, ce qui me donne occasion d'indiquer en quelques mots ce qu'est cette dignité peu connue, et qui depuis 1870 avait perdu toute son importance n'étant guère plus qu'un titre honorifique.

— Le comte Guy de Montpellier avait fondé un ordre de chanoines réguliers du Saint-Esprit. Le but de cette fondation était d'assurer le service des hôpitaux ; et, comme c'était un but charitable au premier chef, le comte avait mis son ordre sous la protection du Saint-Esprit, source de toute charité. Le grand pape Innocent III avait approuvé cet ordre le 23 avril 1198, et en 1204 il fit venir à Rome le fondateur et six de ses religieux pour leur confier l'église et l'hôpital de Sainte-Marie *in Sassia*. C'est celle qu'on appelle aujourd'hui San Spirito *in Sassia*. Le mot *in Sassia* vient de ce que cette église fut fondée en 715 par Ina, roi des Saxons orientaux, qui trois ans plus tard y adjoignit un hôpital pour les pèlerins de sa nation ; le mot *Sassia* est une corruption de Saxons.

— Le directeur de cet ordre s'appelait Précepteur ou Commandeur ; ce dernier nom a survécu et rappelle les institutions militaires fort en honneur durant le moyen-âge. Benoît XIV se rendant compte que le Commandeur du Saint-Esprit résidant à Rome ne pouvait tenir efficacement sous sa juridiction toutes les communautés religieuses hospitalières, hommes et femmes, du Saint-Esprit éparses dans toute l'Europe, brisa leur lien avec le Commandeur et les soumit aux ordinaires. Le Commandeur du Saint-Esprit n'eut donc plus de juridiction que sur l'église et l'hôpital du Saint-Esprit et les terrains qui étaient sa propriété ou les paroisses qui dépen-